



Rapport d'Activités 2015-2018

Votre service public de l'eau

Pour un syndicat fort et durable



Jean-Claude Boutet, Président d'Eaux de Vienne-Siveer

Que reprenez-vous de la période de 2015 à 2018 ?

Je retiens avant tout la forte implication des élus et du personnel d'Eaux de Vienne-Siveer face aux grands bouleversements provoqués par la loi NOTRe. Tout le monde était animé par la volonté de construire un syndicat solide et durable. Nous avons voulu fédérer les différentes parties prenantes autour de notre projet.

Qu'est-ce qu'Eaux de Vienne a dû modifier dans son fonctionnement pour s'adapter aux établissements publics de coopération intercommunale récemment formés ?

En premier lieu, nous avons dû modifier le statut juridique du syndicat. Et dès 2015, nous avons analysé notre mode de fonctionnement pour l'adapter à nos futurs interlocuteurs, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Nous avons développé un service public plus moderne et mieux structuré. Nous continuerons à évoluer jusqu'à l'échéance de la loi. Nous voulons qu'en 2020, Eaux de Vienne soit force de propositions et partenaire privilégié des EPCI.

Quelles sont les relations actuelles avec les EPCI ?

Aujourd'hui, nous construisons l'avenir avec l'ensemble des EPCI. Nous avons établi les bases de nos relations futures. Nous poursuivons le travail lors de réunions collectives. Et parce que chaque EPCI a ses propres particularités, ses propres besoins, nous les rencontrons aussi séparément pour être prêts en 2020.



Yves Kocher,
Directeur Général des Services
Eaux de Vienne-Siveer

"L'activité des services du syndicat aura été très dense depuis sa création en 2015, et le présent rapport permet d'illustrer une partie seulement de cet engagement et de nos réalisations.

C'est l'occasion pour moi de valoriser l'ensemble des agents et de les remercier d'avoir contribué à cette réussite, notamment ceux dont les actions n'ont pas pu figurer dans ce rapport.

L'évaluation - et le rendre compte - deviendra dans les années qui viennent une nécessité croissante, tant vis à vis de nos abonnés, des élus, de nos partenaires."

SOMMAIRE

Pour un syndicat fort et durable	1-2
Une gouvernance de proximité portée par les élus	3
Les faits marquants de 2015 à 2018	4
Une nouvelle organisation des services	6
Pour une eau de qualité	8
Pour une solidarité territoriale et financière	10
Un service public en lien avec d'autres	13
Un syndicat à l'écoute des abonnés	14



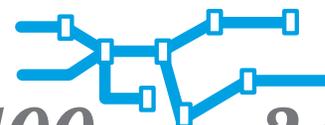
236
collectivités
adhérentes



214
réservoirs



343
stations
d'épuration



9 400
Km de réseaux
d'eau potable

2 000
Km de réseaux
en eaux usées

Démarche de préservation de la ressource menée par Eaux de Vienne

Carte d'identité

Date de naissance

1^{er} janvier 2015, sur la base d'une fusion de l'ensemble des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne.

Statut juridique

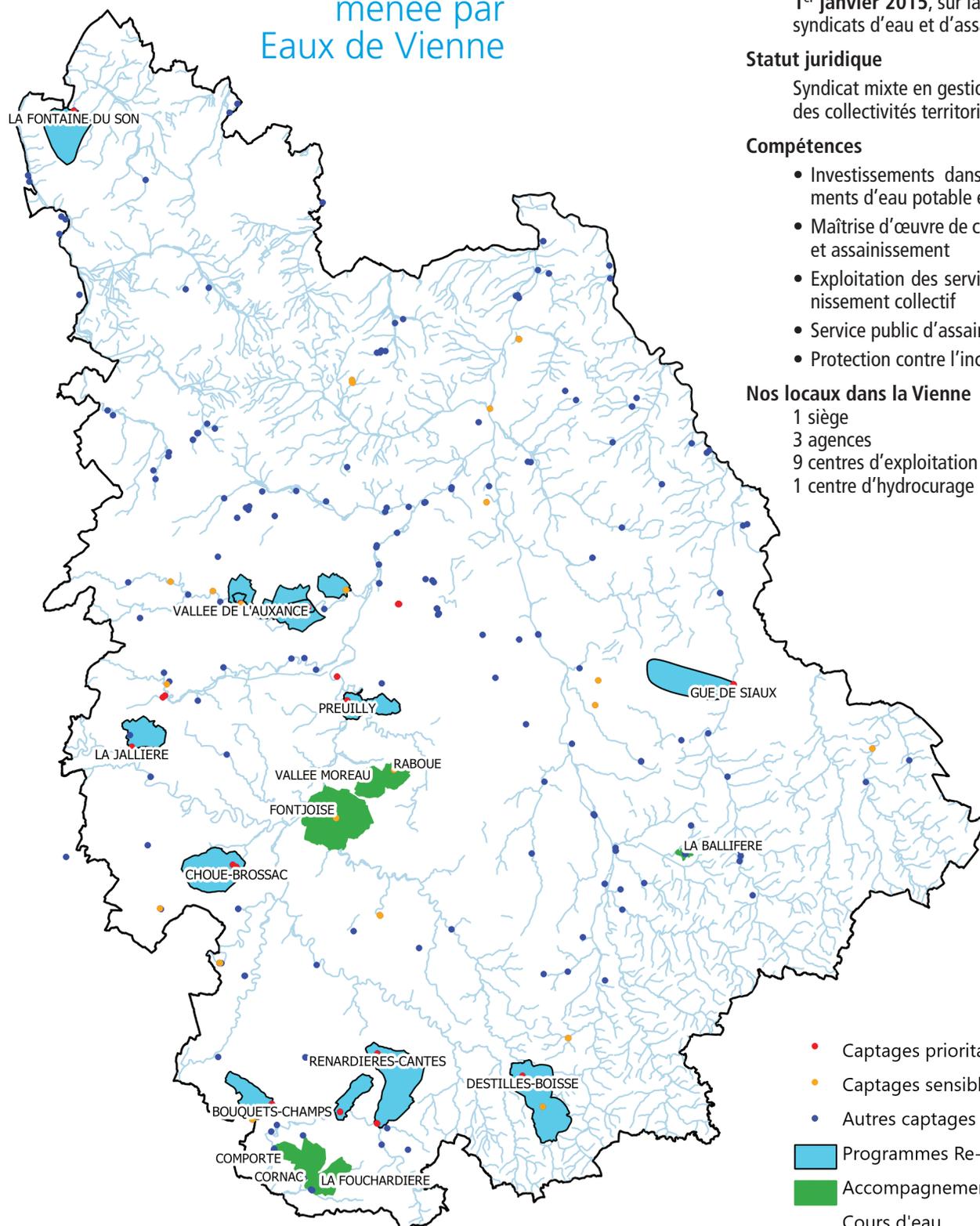
Syndicat mixte en gestion publique, relevant du code général des collectivités territoriales.

Compétences

- Investissements dans l'étude et la réalisation d'équipements d'eau potable et d'assainissement
- Maîtrise d'œuvre de construction d'ouvrages d'eau potable et assainissement
- Exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif
- Service public d'assainissement non collectif
- Protection contre l'incendie

Nos locaux dans la Vienne

- 1 siège
- 3 agences
- 9 centres d'exploitation
- 1 centre d'hydrocurage





26
membres
du Bureau



420
délégés siégeant
en Assemblée
générale



24
comités locaux

Une gouvernance de proximité portée par les élus

Des élus impliqués

“ Eaux de Vienne a développé une gouvernance de proximité en renforçant le rôle des élus au cœur même du processus décisionnel. Nous sommes parvenus à mobiliser des élus représentants de chaque territoire au sein de nos différentes instances. La proximité avec les élus est ainsi assurée sur l'ensemble de notre territoire. On peut dire que depuis 2015, l'ensemble des élus s'est fortement engagé dans leurs missions.

- Au sein du Bureau d'abord, pour décider des nouvelles orientations à prendre pour anticiper les effets de la loi NOTRe ; mais aussi pour participer à l'élaboration du Projet stratégique qui guide les actions du syndicat tout au long de la mandature.
- Au sein des commissions thématiques ensuite, que chaque président de commission a développées et dynamisées. Au sein des comités locaux enfin, où ils contribuent à la préparation des décisions concernant les affaires locales et les enveloppes de travaux de leur propre territoire.
- Ensemble, nous avons pris des décisions importantes. Ensemble, nous avons trouvé un prix unique de l'eau potable qui soit équitable entre tous les abonnés pour une plus grande solidarité entre les territoires.”

Philippe Patey, 1^{er} vice-président d'Eaux de Vienne.



14 commissions thématiques

Les vice-présidents et autres membres du Bureau s'engagent aux côtés des cadres des services concernés pour traiter des questions relatives entre autres aux finances, à la protection de la ressource, à la communication, à la relation avec les abonnés.

Nombre de rencontres
des différentes instances
par an

Assemblées
Générales
4

Comités
locaux
46

Bureau
11

Commissions
thématiques
70

Des comités locaux regroupés

La gouvernance de proximité du syndicat Eaux de Vienne s'appuie sur les comités locaux investis dans les projets des territoires. Fort de cet axe stratégique, le syndicat comptait 89 comités locaux au 1^{er} janvier 2017. Dès 2016, l'ensemble des élus du syndicat a été associé à un projet d'évolution des comités locaux, porté par la cellule du Développement Territorial. Chaque comité local s'est prononcé sur son évolution de périmètre, de compétences et sur sa proximité avec des comités locaux voisins. Il s'agissait de trouver la bonne échelle, en lien avec la loi NOTRe, pour être en cohérence avec les projets d'aménagement des territoires. Les principes qui ont guidé ces regroupements sont d'attribuer, à un comité local, la double compétence en eau potable et en assainissement et de rechercher une forme de cohérence et de solidarité territoriales. Ainsi, depuis janvier 2018, ils sont au nombre de 24.

La commune : échelon essentiel de proximité

Bien que d'envergure départementale, Eaux de Vienne tient à entretenir des liens de proximité avec les communes et les maires. Les élus communaux, de par leur connaissance approfondie de leur territoire, sont les premiers interlocuteurs du syndicat. Ils sont informés des interventions sur leur commune, tels que des travaux, des coupures d'eau ou de la relève de compteurs.



2015 Vote du prix unique de l'eau, Assemblée générale du 14 décembre 2015



2016 Colloque de l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalité à Paris le 22 mars 2016



2017 Nouveau centre d'exploitation de Loudun inauguré le 11 octobre 2017

Les faits marquants de 2015 à 2018

2015 - Adoption d'un prix unique de l'eau

Le 14 décembre 2015, les élus, représentants de leur collectivité au sein d'Eaux de Vienne ont voté, à 84% des voix, l'harmonisation du prix de l'eau. Le prix de l'eau potable, identique en tout lieu, a abouti au 1^{er} janvier 2018. Cela contribue à une équité entre tous les abonnés ainsi qu'à une plus grande solidarité entre les territoires pris en charge par Eaux de Vienne.

2016 - Eaux de Vienne présente son modèle d'organisation départementale

Le 22 mars 2016, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité a invité Eaux de Vienne à intervenir à son colloque national « Réforme territoriale : quels défis pour les services eau, assainissement, déchets ? ». Jean-Claude Boutet y a présenté l'organisation départementale du syndicat qui offre de nombreux avantages techniques : un niveau de service de meilleure qualité, homogène et solidaire ; une expertise de meilleur niveau ; la mutualisation d'expériences, d'outils, d'achats avec d'autres grands services d'eau / assainissement ; la possibilité offerte aux agents d'évolution et de mobilité professionnelle. Il existe également des avantages sur le plan financier dont le principal est celui d'être un service public de proximité et de qualité avec un coût maîtrisé.

2017 - Nouveau centre d'exploitation de Loudun

Avec ses trois agences et ses neuf centres d'exploitation, Eaux de Vienne est présent sur tout le département de la Vienne. Après le transfert au syndicat des compétences en eau potable et assainissement de la ville de Loudun et des cinq agents qui assuraient ce service, la construction d'un nouveau centre a été avancée pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble de l'équipe et permettre le stationnement des véhicules de chantier en toute sécurité.

Participation au 1^{er} salon des maires de la Vienne

Le 17 février 2017, les élus et les directeurs d'Eaux de Vienne se sont adressés aux élus communaux pour leur expliquer la mise en œuvre de la loi NOTRe et ses répercussions sur les compétences en eau au cours d'un atelier d'échanges.

2018 - Rencontre avec la Ministre, Jacqueline Gourault

Le 9 février 2018, Eaux de Vienne a reçu Mme Gourault, alors ministre auprès du ministre de l'Intérieur. Cette rencontre a permis au syndicat de se présenter en tant que structure départementale et de présenter son évolution depuis 2015, sa gouvernance, ses projets. Elle a également permis d'expliquer comment le syndicat d'eau et d'assainissement prépare la mise en œuvre de la loi NOTRe d'ici au 1^{er} janvier 2020. Cette visite constitue une reconnaissance du travail réalisé en trois ans.



d'exploitation de Loudun,
7



2017 Présence d'Eaux de Vienne
au Salon des Maires de la Vienne, le 17 février 2017



2018 Visite de Jacqueline Gourault, au siège
d'Eaux de Vienne le 9 février 2018

Partenariat avec l'association Marathon Poitiers-Futuroscope

Depuis de nombreuses années déjà, Eaux de Vienne met à la disposition des associations de course à pied de toute la Vienne du matériel de distribution en eau. Des liens étroits ont été développés avec le Marathon Poitiers Futuroscope, rencontre sportive d'envergure. Le syndicat porte, en effet, les mêmes valeurs de dépassement de soi et de performance. Ce partenariat est l'occasion de rappeler l'ancrage du syndicat sur le territoire départemental et de promouvoir son savoir-faire de service public. C'est également l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la ressource et à la consommation de l'eau du robinet, lors du marathon des collégiens.



Stands d'approvisionnement en eau lors du Marathon Poitiers-Futuroscope, mai 2018.

Partenariat avec l'association Ligue de Protection des Oiseaux

La station d'épuration à filtres plantés de roseaux de L'Isle Jourdain a reçu le label de "refuge LPO" par la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour ses capacités d'accueil de la faune et de la flore sauvages. L'objectif est ici de préserver la biodiversité sans perturber le bon fonctionnement de la station. Depuis 2017, Eaux de Vienne est engagé aux côtés de la LPO au travers d'une convention de partenariat signée pour une durée de trois ans pour concilier biodiversité, protection de l'eau et développement durable.



Station d'épuration de L'Isle Jourdain, labellisée refuge LPO.



5
directions



350
agents



85%
des effectifs
formés en 2017

Une nouvelle organisation des

Un syndicat qui s'adapte

Pour anticiper la mise en œuvre de la loi NOTRe et la constitution des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Eaux de Vienne-Siveer a travaillé, dès 2015, à la réorganisation de ses services. Les différentes parties prenantes, élus du Bureau, agents, encadrement et représentants du personnel, ont mené ensemble la réflexion. Depuis le 1^{er} janvier 2017, Eaux de Vienne est organisé autour de cinq directions.

Cinq Directions

Ressources Humaines	Administration des Finances et de la Clientèle	Expertise, Evaluation et Services Techniques	Exploitation et Territoires	Ingénierie et Ressource en Eau
---------------------	--	--	-----------------------------	--------------------------------

Construction de la politique sociale du syndicat

Suite à la fusion des syndicats d'eau et d'assainissement du département de la Vienne le 1^{er} janvier 2015, la direction des ressources humaines a œuvré pour harmoniser sa politique sociale, au travers d'une refonte du règlement intérieur et de ses annexes. Le syndicat a instauré des règles communes sur son périmètre élargi. La mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) amorce un début de convergence des rémunérations par groupes de fonctions, et a permis une première reconnaissance financière de l'engagement professionnel des agents. La construction de cette politique sociale a pu compter sur l'engagement des élus, de la direction générale des services, des représentants du personnel au Comité Technique et de l'encadrement.

Un outil performant au service des agents

Pour accompagner son développement, Eaux de Vienne a déployé sur l'ensemble de son périmètre d'action, un logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur, renommé @TLAS par les agents du syndicat. Cet acronyme signifie Actions des Techniciens autour de la Logistique, des Achats et des Stocks. Impactés à divers degrés, les agents ont été associés au projet ce qui a permis de l'adapter à leurs besoins ainsi qu'à l'organisation du syndicat. La qualité des services s'est accrue avec les nombreuses fonctionnalités du logiciel : suivi de l'état du matériel technique et analyse des défaillances, gestion des stocks, élaboration de devis et bons de commande, répertoriage de l'ensemble des équipements techniques, ...

Des agents formés au changement

Pour permettre à ses agents de développer leurs compétences et d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions, le syndicat place la formation au cœur même de la gestion du personnel. L'augmentation des moyens consacrés à la formation a permis la mise en place d'un accompagnement au changement des pratiques managériales, réalisé de 2017 à 2018 par un Cabinet extérieur. L'ensemble des managers a ainsi pu bénéficier dans le cadre de la réorganisation de 2017, de cycles de formation, d'analyses de pratiques et de coaching individuel et collectif.

Dépenses en formation

151 300 € en 2015 = 1 207 jours de formation

174 400 € en 2017 = 2 024 jours de formation



81
canalisateurs
pour l'exploitation
des réseaux



55
électromécaniciens
pour l'exploitation
des ouvrages

services



Un service plus moderne

Les outils numériques et de communication sont de plus en plus présents au cœur des métiers du syndicat. Eaux de Vienne a déployé l'innovation numérique via une cinquantaine de tablettes auprès de ses agents d'exploitation. Ces derniers bénéficient d'une solution cartographique mobile, en mode déconnecté. Alliant facilité d'utilisation et gain de temps, cet outil moderne contribue à enrichir les données de gestion patrimoniale, utiles à une bonne connaissance des réseaux et donc à la performance des services et à la maîtrise du prix de l'eau et de l'assainissement.

Les groupes métiers

Des groupes métiers se mobilisent pour rapprocher les différents territoires et fédérer les agents qui assument la même fonction ou une activité similaire. Ces groupes travaillent autour de cinq objectifs prioritaires : harmonisation des pratiques ; optimisation des organisations, des moyens humains et des matériels utilisés ; définition de cibles d'économie ; renforcement de la sécurité au travail ; amélioration des compétences et de la performance. Le principe de ces réunions est de donner la parole à tous pour analyser ensemble des situations de travail et émettre des propositions d'amélioration.

Des territoires plus forts

Point important du projet stratégique, le renforcement des territoires a consisté à regrouper dans les centres, les activités d'exploitation liées aux réseaux et aux ouvrages, en eau potable et en assainissement. Les territoires sont ainsi mieux identifiés et plus forts notamment du fait de regroupement d'effectifs à la suite de transferts de compétences.



Réorganisation de l'activité hydrocurage

Auparavant centralisées au siège, les missions d'hydrocurage ont fait l'objet d'une réorganisation pour s'adapter au développement du périmètre du syndicat et rendre toujours plus efficiente et plus proche l'utilisation des moyens humains et matériels. L'activité est désormais divisée en deux territoires : l'un au Sud avec le centre de Gençay spécialement dédié à l'activité ; l'autre au Nord, provisoirement réparti entre les agences de Châtellerault et de Neuville-de-Poitou.

Création de la cellule de développement territorial

- **80 transferts de compétences en 3 ans.**

La cellule de développement territorial, dirigée par Bruno Alapetite, a été créée en 2017 pour accompagner les communes et les établissements publics de coopération intercommunale dans leur réflexion sur les transferts de compétences, au regard des perspectives de la loi NOTRe. Elle propose des analyses de leurs services d'eau et d'assainissement qu'elle présente en conseil municipal. Après délibération et avant la date du transfert, la cellule assiste les services des communes à mettre leurs données comptables en conformité et à procéder aux opérations de transfert : transfert des emprunts, des marchés, etc. Cette cellule intervient également dans les réunions de comités locaux, 1^{er} échelon de gouvernance d'Eaux de Vienne.



99,9%
taux de conformité
microbiologique
en 2017



94,2%
taux de conformité
physico-chimique en
2017



79%
de rendement
de réseau

Pour une eau de qualité

Un nouveau laboratoire

7 000 analyses effectuées chaque année

Depuis août 2018, les analyses d'eau potable et d'eaux usées se font dans un nouveau laboratoire installé au siège du syndicat, à Poitiers. Dans l'optique de la réorganisation des services, il s'agissait de réunir en un même lieu, les agents de l'autosurveillance en charge des prélèvements et les chargés d'analyses. Le nouveau laboratoire a été conçu pour s'adapter aux besoins des agents : un espace mieux agencé pour séparer les analyses en eau potable et en eaux usées ainsi qu'un grand espace de stockage commun aux analystes et à l'équipe de l'autosurveillance.



Laboratoire du syndicat installé au siège, à Poitiers.

Une cellule d'autosurveillance

En 2017, a été créée une cellule d'autosurveillance pour effectuer les bilans de fonctionnement des stations d'épuration à partir du matériel mis en place sur les ouvrages. La fréquence des bilans est définie par arrêtés préfectoraux. Composée de quatre techniciens, la cellule est établie au siège.



Technicien de la cellule d'autosurveillance effectuant un bilan de fonctionnement d'une station d'épuration.

Sécurisation de la distribution en eau potable

214 châteaux d'eau et réservoirs au sol

150 points de production et de surpression

Eaux de Vienne-Siveer a investi 800 000 euros pour la sécurisation de la distribution en eau potable. Des systèmes d'alarmes anti-intrusion avec télétransmission ont été installés dans tous les châteaux d'eau et toutes les usines de traitement d'eau potable du syndicat. L'installation des systèmes d'alarmes aura duré trois ans.

L'eau potable en chiffres

	2015	2016	2017
Habitants desservis	222 000	225 000	274 000
Volumes d'eau produits en m ³	19 000 000	19 500 000	21 000 000
Longueur du réseau d'eau potable en km	8 600	8 800	9 400

130

captages

13

captages
prioritaires



21

captages
sensibles



Animations de sensibilisation à la protection de la ressource en eau réalisées par les animateurs Re-Source.

Pour la protection de la ressource

Parce qu'il en va de sa responsabilité de couvrir les besoins des générations futures avec une eau de qualité, le syndicat est porteur de programmes « Re-source » depuis plusieurs années déjà. A ce jour, cinq contrats sont en cours sur les secteurs de Curzay-sur-Vonne, du Sud Vienne, de Celle-L'Evescault, des Trois Moutiers et de St-Martin-L'Ars – Aailles-Limouzine. Afin de renforcer les actions de sensibilisation sur un nombre croissant de territoires de la Vienne, trois autres contrats sont en phase d'élaboration à Saint-Savin, Smarves et La Vallée de l'Auxances. Un autre contrat porté par Grand Poitiers, en collaboration avec Eaux de Vienne, est en cours de construction sur le bassin d'alimentation du captage de la Varenne, sur le Clain. Depuis juin 2018, avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice, l'équipe Re-Sources est désormais composée de cinq personnes en charge de l'animation des contrats.

Acquisition foncière

80 ha acquis en 2018

Conformément à son objectif de préservation de la qualité de l'eau, Eaux de Vienne fait l'acquisition de terrains. Inscrite dans le cadre des actions des programmes Re-Sources, cette solution permet d'assurer un usage des sols cohérent avec la protection de la qualité de l'eau sur une longue durée. La constitution d'une réserve foncière permettra de :

- Opérer d'éventuels échanges de parcelles jugées stratégiques vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau ;
- installer, sur les parcelles acquises ou échangées, un agriculteur avec engagement d'un bail environnemental en faveur de pratiques culturales respectueuses de la qualité de l'eau.

Un tarif vert pour une agriculture durable

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Eaux de Vienne a instauré un « tarif vert » pour les agriculteurs pratiquant une agriculture durable, favorable à la qualité de la ressource en eau. Sont éligibles à ce tarif, les exploitations dont la surface agricole utile est composée à plus de 50 % en prairies permanentes ou temporaires, et les exploitations en agriculture biologique. Les conditions tarifaires et volumétriques du « tarif vert » sont en 2018 :

- Abonnement annuel à 60 € HT (38 € HT pour les branchements secondaires),
- Prix par m³ : 0,95 € HT,
- Volume minimum facturé: 800 m³.

Pour faire face aux problèmes de qualité d'eau

Eaux de Vienne est parfois confronté à des problèmes de qualité d'eau. Le syndicat met alors tout en œuvre pour les résoudre rapidement et efficacement. Tel est le cas sur le secteur de Saint-Savin où l'eau présente actuellement des traces d'un résidu de pesticide. Cette eau dépasse actuellement les normes de qualité fixées par la réglementation mais ne présente pour autant aucun risque pour la santé. Des actions préventives et curatives sont menées pour y remédier, notamment une interconnexion avec le secteur de Nalliers-La Busière pour sécuriser la production et la distribution d'eau potable. En 2019, un programme Re-Source sera mis en place pour mobiliser tous les acteurs du territoire : collectivités, exploitants agricoles et particuliers. L'objectif est de contribuer ensemble à un changement des pratiques à l'origine des pollutions.



134
communes
en assainissement
collectif



5,5 années pour l'extinction
de la dette en assainissement
en 2017
(9,5 en 2015)

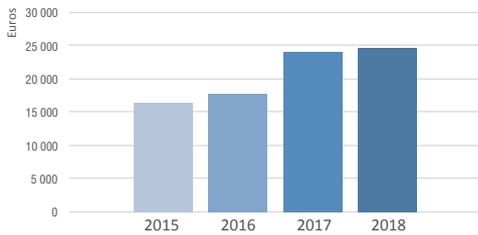
Pour une solidarité territoriale

Budget 2018 (activités Eau Potable et Assainissement)

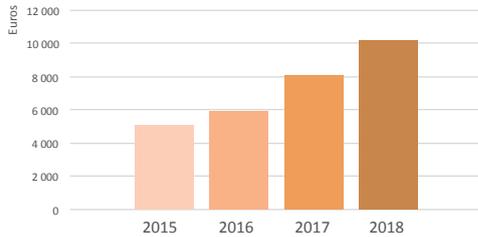
153 M€ Fonctionnement : 94 M€
Investissement : 59 M€

Un syndicat qui investit depuis 2015...

en eau potable



en assainissement



Des investissements au quotidien

Outre la réalisation de nouveaux ouvrages, le syndicat investit aussi au quotidien, dans l'entretien des réseaux et les travaux divers pris en charge par les territoires.

Quelques chiffres :

- 150 000 m de réseaux en eau potable, renouvelés en quatre ans.
- 4 000 renouvellements de branchements d'eau potable. Pour en faciliter l'accès, les compteurs d'eau sont déplacés sur le domaine public.
- 28 ouvrages de stockage en eau réhabilités.



Maîtrise d'oeuvre : visite de chantier

Des économies au service des usagers

Eaux de Vienne a initié une analyse de ses dépenses qui a déjà permis de dégager d'importantes économies au profit des usagers.

Quelques exemples :

1 000 000 € sur 15 ans sur la fusion/renégociation de tous les emprunts bancaires. Eaux de Vienne en comptait plus de 360 en 2016.

992 000 € entre 2015 et 2017 sur les montants de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)

100 000 €/an sur un nouveau marché d'assurances par rapport à la somme de l'ensemble des contrats existants au 01/01/2015.

4 exemples d'investissement

et financière



Réhabilitation du château d'eau
de S'-Léger-de-Monbrillais
(200 000 €)



Réhabilitation de l'usine
de potabilisation
d'Availles-en-Châtelleraut,
au Gué de Landin
(470 000 €)



Construction de la station d'épuration
à boues activées
de Benassay-Lavausseau
(1 180 000 €)



Construction de la station d'épuration
à filtres plantés de roseaux
de Gouex
(435 000 €)



84%
des voix
pour le prix unique
de l'eau



2,19 € TTC
le m³ d'eau potable



4,7 années
pour l'extinction
de la dette en eau en
2017

Un prix maîtrisé de l'eau pour tous

La solidarité entre les territoires, point fort du projet stratégique des élus, s'illustre dans la mise en place d'un prix unique et maîtrisé de l'eau potable pour les usages domestiques. Depuis 2018, les particuliers, quel que soit leur lieu d'habitation, paient leur eau au même tarif. Cette décision historique, prise en 2015, consolide le statut départemental d'Eaux de Vienne et contribue à une équité entre tous les abonnés ainsi qu'à une solidarité plus forte entre les territoires.

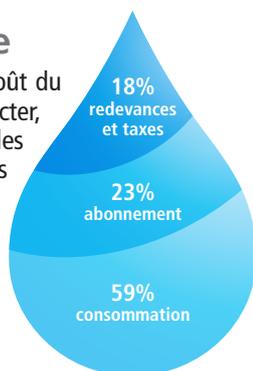
L'abonnement est de 60€ HT et le prix au m³ de 1,35€ HT. Concrètement, un abonné paie 2,19€ TTC le m³, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés*.

*sur la base de la TVA actuelle à 5,5% et du taux de redevance pollution le plus couramment répandu.

Décomposition du tarif de l'eau potable

Lorsque l'on parle de prix de l'eau, il s'agit, en fait, du « coût du service de l'eau ». Ce service consiste, d'une part, à collecter, traiter et distribuer l'eau potable. Et d'autre part, à traiter les eaux usées. Aux coûts de ce service, s'ajoutent des redevances et des taxes. Le prix de l'eau comprend ainsi :

- une part fixe, l'abonnement, destinée à couvrir les charges fixes du service
- une part variable liée à la consommation de l'utilisateur
- des redevances perçues et reversées aux agences de l'eau
- une contribution perçue et reversée à l'Etat : la TVA.



Bon à savoir : Actuellement, le tarif de l'assainissement collectif varie selon les communes. Le montant du service est déterminé en fonction des projets d'investissement dans les territoires. Une démarche de rapprochement tarifaire pourrait être envisagée en fonction des décisions prises par les collectivités adhérentes au syndicat, à moyen ou long terme.

Aide aux plus démunis

Eaux de Vienne est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer certains ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi il a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement.





4 projets avec le Burkina Faso



Stagiaire burkinabé avec un agent d'Eaux de Vienne

Un service public en lien avec d'autres

Du local...

- Défendre la gestion publique avec les 2 autres grands syndicats du département : Énergies Vienne et le SIMER.



- Participer à la rédaction du Schéma départemental de l'eau avec le Conseil départemental de la Vienne.

Qu'est-ce qu'un Schéma départemental de l'eau ?

C'est un document d'orientations stratégiques co-piloté par le Conseil Départemental et l'Etat, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ce document a été co-construit avec plus de 70 acteurs de l'eau. Son objectif est de partager une feuille de route pour faciliter la mise en œuvre de la gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



- **2017-2018** Sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la ressource avec le Rectorat de Poitiers par le biais d'un concours d'affiche dans les écoles primaires.



Remise des récompenses aux élèves de la classe de CM1-CM2, école de Cuhon.

- **2016-2017** Sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau avec Grand Poitiers : visites d'ouvrages, balades biodiversité, animations en classes...

- Protection des données personnelles avec l'Agence des territoires de la Vienne.



... en passant par le national...

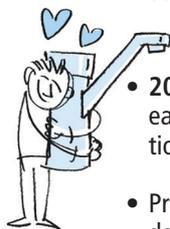
- Acheter avec d'autres syndicats pour réaliser des économies avec France Eau Publique : achat groupé de compteurs, par exemple.

... vers l'international.

- Soutenir des projets d'approvisionnement en eau potable de villages de la commune de Diébougou au Burkina Faso, en collaboration avec la mairie de Saint-Martin-la-Pallu et le comité de jumelage de Blaslay-Kpakpara.
- Echanger les savoir-faire pour un meilleur accès à l'eau et l'assainissement avec la ville de Châtellerault et la ville de Kaya, au Burkina Faso.



Signature d'une convention de partenariat le 1^{er} octobre 2018, à Neuville-de-Poitou, en présence du maire de Diébougou (80 000 habitants).





152 000
abonnés en eau
en 2017



121 000
abonnés en assainisse-
ment collectif
et non collectif en 2017



29
chargés de
clientèle
et secrétariat

Un syndicat à l'écoute des abonnés

Plus d'abonnés

	2015	2016	2017
en Eau	122 000	123 000	152 000
en Assainissement Collectif et Non Collectif	98 500	105 000	121 000

Un service public proche et réactif

La présence d'Eaux de Vienne-Siveer sur une grande partie du département de la Vienne au travers de ses agences et centres d'exploitation, garantit une relation de proximité avec les abonnés et un service réactif 24h sur 24.

Depuis toujours, Eaux de Vienne s'efforce d'apporter la meilleure qualité de service à ses usagers. Dans une démarche d'amélioration continue, des services de plus en plus nombreux sont mis en place pour satisfaire les attentes des consommateurs.

Accueillir, informer, accompagner et garantir le meilleur service possible sont les engagements de l'ensemble des agents d'Eaux de Vienne.



Accueil du siège d'Eaux de Vienne, à Poitiers.

Des améliorations pour l'accueil des abonnés

Depuis 2015, des travaux ont été engagés sur différents sites du syndicat pour accueillir les abonnés dans les meilleures conditions :

- Construction d'un nouveau centre d'exploitation à Loudun en 2017
- Construction en cours d'un nouveau centre d'exploitation à Civray
- Aménagement des locaux du centre d'exploitation de Lussac-les-Châteaux
- Rénovation de l'agence de Châtelleraut

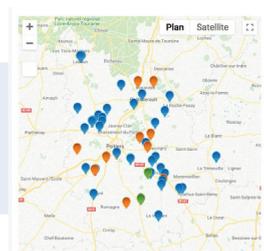
Des démarches en ligne, en toute simplicité

Les abonnés peuvent réaliser des démarches en ligne, via un accès personnel sécurisé, disponible à partir de la page d'accueil du site internet d'Eaux de Vienne. Cet accès donne droit à des services 24h/24h, comme la visualisation des factures, le paiement en ligne ou la mise à jour des coordonnées postales. Dans un objectif de développement durable, les abonnés peuvent choisir de recevoir leurs factures par mail.



Travaux en ligne

Retrouvez les travaux en eau et en assainissement près de chez vous sur : www.eauxdevienne.fr > accès rapides





Eaux de Vienne-Siveer
55 rue de Bonneuil-Matours - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 61 16 90
contact@eauxdevienne.fr - www.eauxdevienne.fr

Votre service public de l'eau